

Archives
départementales
de l'Aude

Écritures

Exposition présentée à Carcassonne
du 5 mars au 15 juin 2004 aux Archives départementales,
41, avenue Claude Bernard

Un bon
voisin...
pou
Et ipse nichil rei
podebat. **S** talit
autem principes
sacerdotum et scribe
constant accusan
tes eum. **S** preint
at illum herodes
cu exercitu suo. et illu
sic inclutis ueste
alba: et remisit
ad pilati. **E**t facti
sunt amici herode
et pilatus ipsi die.

lam causam iueni
m homine isto: ex
his in quib⁹ eu ac
cusatis: set neq
herodes. **N**am re
misit eu ad nos: et
ecce nichil dignum
morte acti e ei. **Q**ui
datum e. **E**t
dimittam.
at l
tere
tum



Conseil Général de l'Aude

Sommaire

Avant-propos	5
Introduction	7
Histoire de l'écriture	9
La naissance de l'écriture	10
Au Moyen Age	22
Les temps modernes	42
Aux origines de l'écriture contemporaine	48
Apprentissage de l'écrit	55
Les écoles au Moyen Age	56
L'alphabétisation sous l'Ancien Régime	59
Vers la scolarisation de tous	70
Les univers de l'écrit	77
Ateliers et copistes	78
Des écritures qui chantent	82
D'une minute à l'autre, le notaire, un homme de l'écrit	88
Signes et signatures	96
Écritures privées	100
Marques de compagnons	110
Bibliographie	112
Remerciements	114

Archives départementales de l'Aude

Écritures

Exposition présentée aux Archives départementales
à Carcassonne du 5 mars au 15 juin 2004

Commissaires de l'exposition :

Jean Blanc, attaché de conservation du patrimoine

Sylvie Caucanas, conservateur en chef du patrimoine

Françoise Fassina, assistant de conservation du patrimoine

Geneviève Rauzy, assistant qualifié de conservation du patrimoine

Claude-Marie Robion, chargé d'études documentaires

Avant-propos

Bien que le sujet, par sa technicité, puisse paraître quelque peu austère, les Archives départementales ont souhaité, pour leur deuxième exposition dans les nouveaux locaux qu'elles occupent sur le plateau de Grazaillès, traiter de l'écriture, ou plutôt des écritures, telles qu'elles nous sont parvenues au travers des siècles. Ce choix apparaît tout à fait justifié si on considère que les Archives de l'Aude, conservatoire du patrimoine écrit du département, doivent en définitive leur existence à l'invention de l'écriture.

Plus de cinq mille ans avant notre ère, l'homme fait une découverte essentielle, décisive pour son avenir : il trouve le moyen de traduire sa pensée et sa parole par des signes et peut, de ce fait, en conserver la trace et en assurer la transmission. Association plus ou moins complexe d'images puis de signes qui font sens, simple technique élevée quelquefois au rang de discipline artistique (la calligraphie), l'écriture est un instrument privilégié qui permet à l'homme de communiquer avec son prochain, de dialoguer avec ceux qui l'ont précédé et de laisser un témoignage de son bref passage sur terre. C'est aussi un formidable outil, une arme redoutable dont l'homme dispose pour dire ses sentiments, propager ses idées, faire partager ses passions ou ses haines.

D'abord réservée à une élite de spécialistes, l'écriture est devenue peu à peu dans notre civilisation occidentale l'affaire de tous. L'alphabétisation du plus grand nombre, la démocratisation du savoir sont à l'origine de profonds changements dans notre société : en accédant à la maîtrise de l'écriture, ceux qui vivaient jusqu'alors dans l'anonymat peuvent enfin faire entendre leur voix et l'individu peut désormais s'exprimer plus librement, sans avoir recours à un intermédiaire.

Cette exposition est une invitation au voyage, un voyage dans le temps qui vous fera découvrir la grande aventure de l'homme que fut la conquête de l'écriture.

Le Président du Conseil général de l'Aude

Introduction

Bien avant que ne soit inventée l'écriture, l'homme communiquait au moyen de signes tracés, images réalistes ou figures abstraites. Les peintures rupestres dont sont décorées les grottes de Lascaux en Dordogne (15 000 av. J.-C.), d'Altamira en Espagne (12 000 av. J.-C.), les galets peints trouvés pour la plupart au Mas d'Azil (9 000 av. J.-C.), en Ariège, sont autant de messages dont nous sommes incapables de décrypter la signification. Mais on ne peut pas véritablement donner à ces dessins le qualificatif d'écriture. A proprement parler, l'écriture n'existe qu'à partir du moment où l'homme constitue un corpus de signes, au moyen desquels il peut garder une trace matérielle de ce qu'il pense ou ressent. Cette histoire est relativement récente puisqu'elle n'est pas antérieure à 5 000 ans avant notre ère.

Il n'est pas dans notre intention de retracer dans cet ouvrage la lente et complexe histoire de l'invention de l'écriture. Nous voulons simplement transporter nos lecteurs dans l'espace et dans le temps pour leur faire prendre conscience du caractère singulier de cette découverte. Dans le monde qui nous entoure, où l'usage de l'écriture est universel, on imagine mal qu'il n'en ait pas toujours été ainsi.

La première partie de cette étude, envisageant l'écriture sous l'angle de son évolution historique, analyse les processus qui ont donné naissance au système alphabétique et s'intéresse aux répercussions que les conditions politiques et économiques ont pu avoir sur le tracé et la forme des lettres, sur les supports et les outils du scribe, sur les usages de l'écrit.

En même temps que l'écriture se codifie, qu'elle se transforme jusqu'à devenir un élément artistique à part entière, l'homme se préoccupe de la transmission de ce savoir. Dans la deuxième partie de l'ouvrage, nous évoquons les différentes formes de l'apprentissage de l'écriture au cours des siècles et cherchons à déterminer comment peu à peu on est passé d'une conception élitiste à une large démocratisation de cet enseignement.

Enfin, dans une dernière partie, nous avons choisi de mettre en évidence ce que peut être l'impact de l'écrit sur une société, évoquant tout à tour des univers aussi différents que celui du notaire, du moine copiste ou du compagnon charpentier, montrant également comment, grâce à la généralisation de l'alphabétisation, tout un monde jusqu'alors inconnu a pu se faire connaître et s'inventer une identité.

*l'*histoire de l'écriture

La naissance de l'écriture

Du pictogramme au phonème

Au IV^{ème} millénaire avant notre ère, on trouve en Mésopotamie des poteries peintes dont les motifs ornementaux ont sans doute été un point de départ vers l'écriture. La répétition d'éléments de décor composés de traits, lignes, dessins géométriques ou stylisés a permis aux populations d'exprimer un certain nombre de pensées et même de les résumer en des formes plus condensées et simples. Issue de ce système de représentation, l'écriture a d'abord été constituée d'images.



poisson



bœuf



femme

Vers 3300 avant notre ère, l'homme, dans le souci de fixer sa pensée et de garder trace de ce qui a été dit, met au point, entre le Tigre et l'Euphrate, un système d'écriture composé de pictogrammes, c'est-à-dire de dessins simplifiés représentant des objets ou des êtres vivants. Ces signes rudimentaires sont assez limités ; on écrit uniquement ce que l'on peut dessiner et cette figuration des seules choses concrètes, sans représentation d'idée ni articulation de phrase, freine la compréhension du sens. Seul celui qui écrit sait véritablement de quoi il retourne. Ainsi on ne peut déterminer avec certitude ce que signifient les dessins juxtaposés d'un homme et

d'un groupe d'animaux : ils peuvent évoquer tout aussi bien une scène d'élevage que de chasse.

Par ailleurs, au cours des temps ces images ou pictogrammes se figent rapidement, attribuant à chaque mot un ensemble de traits toujours identiques. Ces formes stéréotypées se simplifient de plus en plus, allant même, au 1^{er} millénaire avant J.C., jusqu'à l'abstraction. On distingue plusieurs stades dans l'évolution de l'écriture en Mésopotamie. Le premier stade pictographique se caractérise par un graphisme linéaire formé de droites et de courbes. Les mots-objets disposés et lus verticalement sont représentés de manière figurative schématique ou symbolique (voir colonne de gauche).

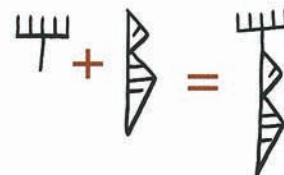
Au début du III^{ème} millénaire avant notre ère, l'usage de l'écriture se généralise et l'on assiste à l'apparition de deux phénomènes : une modification de la graphie des pictogrammes et un changement dans l'orientation des signes et dans le sens de lecture. La Mésopotamie, "pays entre les fleuves", contrée de terre et de roseaux, manque de matières premières comme la pierre et le bois. Le support et l'outil employés communément pour écrire sont l'argile fraîche et le calame. Cet usage induit une évolution dans l'écriture

des signes ; ceux-ci se déforment et deviennent plus abstraits. Les lignes courbes, trop difficiles à tracer, sont remplacées par des droites imprimées au calame taillé en forme de clou (en latin *cuneus*, d'où le terme d'écriture cunéiforme). Dans le même temps l'écriture se couche vers la gauche et le sens de lecture se modifie. Ces modifications matérielles sont également contemporaines de l'apparition des signes-mots ou signes-idées, les idéogrammes (voir colonne de droite).

L'ultime étape vers l'abstraction reste le passage au phonogramme et au syllabisme. L'idéogramme est vidé de son sens et l'on n'en garde que le son prononcé. Le corpus de signes se rétrécit alors, après élimination de nombreux homophones, passant de 1000 signes environ à l'époque primitive à 300 signes vers 2400 avant J.-C. Cette transition se fait progressivement et les textes gardent longtemps idéogrammes et pictogrammes, les phonogrammes étant réservés tout d'abord à la transcription des noms propres et aux outils grammaticaux.

L'écriture cunéiforme se répand largement au Moyen-Orient. Au travers des vestiges archéologiques retrouvés, on se rend compte que tout le pays de Sumer utilise non seulement les mêmes signes d'écriture mais connaît la même littérature et pratique la même manière d'enseigner. Cette

très large diffusion s'opère en dépit du caractère imparfait et peu maniable de la langue. Ce sont en fait les réseaux de scribes qui sont les principaux acteurs de cette expansion. Le cunéiforme sert alors à noter de nombreuses langues parlées comme l'Akkadien, l'Elamite, le Hurrite, l'Eblaïte ou le Hatti. Après une période d'expansion, on constate, entre le XV^{ème} et le XII^{ème} siècle avant notre ère, un alourdissement de la langue qui se fige dans des formules de plus en plus alambiquées et la réémergence des langues locales plus vivantes. La zone d'influence du cunéiforme recule et on ne le trouve plus qu'en Assyrie et à Babylone.



grand et homme donnent roi

Au XVIII^{ème} siècle, les découvreurs des inscriptions babyloniennes donnent à cette écriture le nom de cunéiforme en référence aux signes en forme de clous (*cuneus* en latin) qui la composent. Mais il faut attendre la première moitié du XIX^{ème} siècle et le major anglais Sir Henry C. Rawlinson pour que soit mené à bien le déchiffrement de cette langue.

Trois calames semblent nécessaires au scribe pour rédiger leurs documents :

- le calame effilé pour former les clous qui peuvent être horizontaux, verticaux ou obliques,
- le calame triangulaire pour former les coins,
- le calame à bout rond qui sert pour noter les chiffres.



oiseau et œuf donnent fécondité

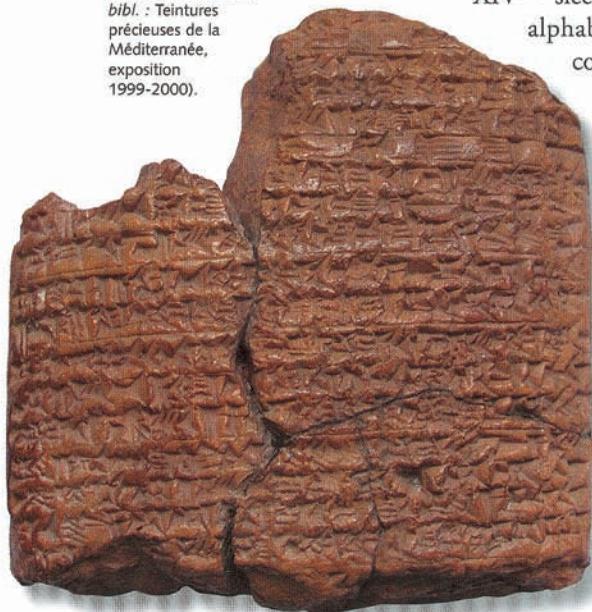
Invention et propagation de l'alphabet

Au deuxième millénaire avant notre ère s'opère une véritable révolution dans la communication entre les hommes : l'utilisation de



*femme et montagnes donnent esclaves
(les femmes étrangères que l'on va chercher de l'autre côté des montagnes).*

Moulage d'un fragment de tablette inscrite en cunéiforme, donnant des recettes de teinture et conservée au British Museum, époque néo-babylonienne, VII^{ème} siècle environ av. J.-C. (Musée des Beaux-Arts de Carcassonne, bibl. : Teintures précieuses de la Méditerranée, exposition 1999-2000).



l'alphabet. Il ne s'agit pas d'une émergence soudaine mais le résultat d'une longue évolution dont nous ne connaissons ni l'origine ni les mécanismes. Ce qui paraît certain, c'est l'origine unique et sémitique de l'alphabet.

Le premier alphabet connu est celui d'Ugarit en Syrie. Composé de 30 signes cunéiformes, il date du XIV^{ème} siècle avant J.-C. Le second alphabet dont on ait connaissance est l'alphabet phénicien composé de 22 signes attesté deux siècles plus tard. A la différence de celui d'Ugarit il a une écriture dite linéaire formée de lignes droites et courbes tracées avec un pinceau sur du papyrus, par exemple. Cet alphabet, qui appartient à la famille des langues sémitiques, compte plusieurs particularités. Il est d'abord consonantique, c'est à dire que l'on n'écrit que les consonnes des mots, les voyelles étant ajoutées oralement ; les consonnes portent le sens du mot tandis que les voyelles donnent la fonction grammaticale. Ce système utilise également l'acrophonie : chaque son est noté par le dessin de l'objet dont le nom commence par le même son ;

ainsi pour le son /b/ on représente le signe de la maison qui se dit *beth*.

Les phéniciens, peuple de marchands, diffusent largement leur système d'écriture et donnent ainsi naissance, d'une part, à l'alphabet araméen, source des alphabets hébreu et arabe, et d'autre part, à l'alphabet grec d'où sont issus le cyrillique et les alphabets étrusque et latin. Les écritures sémitiques ne comportant que des consonnes, ces alphabets ont dû être adaptés aux langues beaucoup plus vocales comme le grec. Les Grecs empruntent alors à l'araméen des signes qu'ils n'utilisent pas dans leur langue et s'en servent afin de noter leurs voyelles. Ce sont le A *alpha*, le E *epsilon*, le O *omicron*, le Y *upsilon*, le I étant quant à lui inventé. Ainsi si parfois les sons changent, la place des lettres dans l'alphabet reste pratiquement la même. Du dessin du boeuf ou de la maison au signe linéaire, de l'*aleph-beth* phénicien à l'*alpha-beta* grec, notre alphabet descend des pictogrammes et de leur utilisation acrophonique.

Le mot *alphabet* vient du grec par le biais du latin. Il est formé des noms des deux premières lettres grecques (*alpha* et *beta*). L'alphabet est la liste des lettres (généralement 20 à 30) avec lesquelles on peut écrire une langue. Les lettres sont les signes qui notent les phonèmes, les sons les plus simples dans lesquels se décompose une langue.

Les hiéroglyphes, une écriture sacrée

Les hiéroglyphes sont un système d'écriture spécifique à l'Égypte et utilisé dans ce pays du IV^{ème} millénaire avant notre ère jusqu'au IV^{ème} siècle après J.-C. On ne connaît pas la genèse de cette écriture : les premiers textes conservés nous livrent en effet un système déjà élaboré, pourvu pratiquement de tous les éléments qui le constituent. Cette écriture se caractérise par une grande complexité et une constante évolution, ce qui explique en partie qu'on ne l'ait déchiffrée qu'assez tardivement, en 1822. Le Moyen-Égyptien parlé au début du II^{ème} millénaire avant J.-C. comprend environ 700 signes ; l'écriture ptolémaïque, employée sous la domination gréco-romaine, utilise plus de 5000 hiéroglyphes différents. Les textes peuvent s'écrire dans plusieurs directions : de droite à gauche ou bien de gauche à droite, en fonction de la forme et du décor des monuments sur lesquels ils figurent et des effets de symétrie recherchés. Toutefois, le sens le plus souvent usité est de droite à gauche, comme la plupart des écritures sémitiques.

Le terme "hiéroglyphe" nous vient du grec et signifie "image sacrée" (de *gluphein* = graver et *hieros* = sacré). Les signes hiéroglyphiques sont d'abord des idéogrammes, c'est-à-dire que les images représentées expriment une idée. On dessine un homme une coupe à la main

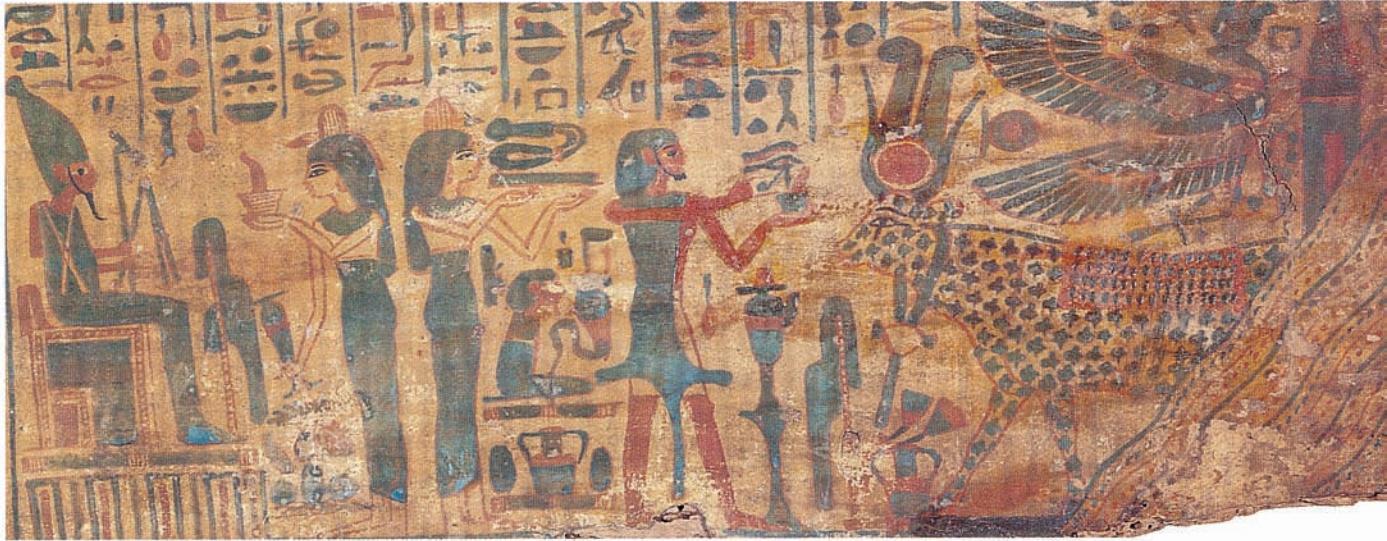
pour le verbe "boire" ; on trace une voile de bateau gonflée pour le mot "vent". Toutefois, nombreuses sont les notions abstraites (sentiments, relations professionnelles, etc.) qui ne peuvent être traduites par des idéogrammes. Aussi les Égyptiens emploient-ils dans ce cas des signes qui représentent uniquement un son. Ils notent le son par l'image d'une chose qui se prononce à peu près de la même façon (la bouche se dit "er" en égyptien, l'image d'une bouche sert donc à écrire la consonne "r"). Enfin, certains hiéroglyphes, placés à la fin d'un mot, servent à lever toute ambiguïté sur le mot employé, en cas d'homonymie : ce sont des déterminatifs qui précisent à quelle catégorie les êtres ou les choses appartiennent.

L'écriture hiéroglyphique exige beaucoup de patience et de minutie ; elle est inadaptée à la vie courante dans la mesure où on ne peut l'exécuter rapidement. Aussi, invente-t-on, en même temps que les hiéroglyphes, une écriture cursive, appelée écriture hiératique, où les caractères sont souvent liés entre eux. Vers 650 avant J.-C., apparaît une cursive aussi rapide, plus facile à écrire et à lire, l'écriture démotique (= populaire), qui devient l'écriture courante en Égypte.

C'est à Jean-François Champollion qu'on doit en 1822 les principes du déchiffrement des hiéroglyphes. La connaissance de cette écriture s'était perdue très rapidement après le triomphe du christianisme et, avant la découverte de la pierre de Rosette, il n'existait aucun document permettant d'identifier la signification des différents signes. En juillet 1799, Pierre-François-Xavier Bouchard, officier du génie, met au jour une pierre à Fort Julien, près de Rachid (Rosette), port à l'est d'Alexandrie. Cette pierre, envoyée à l'Institut du Caire, est reproduite en plusieurs exemplaires qui sont transmis à différents savants européens. Elle a pour caractéristique de porter la copie d'un décret de Ptolémée V (vers 209-181 av. J.-C.) en hiéroglyphes, en démotique et en grec. C'est en comparant les cartouches figurant sur le temple d'Abou Simbel et ceux gravés sur la pierre de Rosette que Champollion découvre les premiers éléments du décryptage de l'écriture hiéroglyphique.



*Parois latérales du cercueil de la
chanteuse d'Amon nommée Neskhons,
XXI^{ème} dynastie = 1080-946 av. J.-C.
(Musée des Beaux-Arts de
Carcassonne).*



Détail d'une paroi latérale du cercueil de la chanteuse d'Amon nommée Neskhons, XXI^{ème} dynastie = 1080-946 av. J.-C. (Musée des Beaux-Arts de Carcassonne) : la chanteuse d'Amon présente l'encens et l'aiguière à Ptah-Sokaris et offre le collier menat à la déesse de la nécropole thébaine.

Ecrire l'arabe

Puisant aux sources phéniciennes, l'alphabet arabe connaît la même origine que l'alphabet hébreu avec, toutefois, une filiation légèrement différente. Si des inscriptions en langue arabe sont conservées dès la fin du I^{er} siècle de notre ère, on ne connaît pas de traces de l'écriture arabe avant 328. L'origine de cette écriture est par ailleurs incertaine : d'aucuns y voient une évolution de l'écriture pratiquée chez les Nabatéens, peuplade d'Arabie du Nord, d'autres pensent à une provenance syriaque.

Alphabet consonantique depuis l'origine, l'alphabet arabe est composé de 29 signes qui ne sont donc que des consonnes à l'exception de l'alef, première lettre et voyelle longue, et des lettres waw et ya, dites demi-voyelles car elles peuvent être à la fois consonnes et voyelles. Les voyelles brèves utiles à la vocalisation sont notées par des signes diacritiques⁽¹⁾. A l'origine marquées par de simples points de couleur, les trois voyelles brèves vocalisant les sons /a/, /ou/ et /i/ sont représentées par la suite soit par un petit waw, soit par des traits au-dessus ou au-dessous de la consonne.



⁽¹⁾ Signe qui accompagne un caractère pour permettre de le distinguer phonétiquement. Il s'agit le plus souvent d'un point ou d'un groupe de points, ou d'un accent au-dessus ou au-dessous du caractère.

Enfin l'écriture arabe se lit de droite à gauche.

Utilisée tout d'abord dans un but essentiellement économique, l'écriture arabe connaît un grand essor avec le développement de l'Islam. La révélation du Coran, faite par l'ange Gabriel au prophète Mahomet à partir de 610 après J.-C. et transcrite ensuite dès 653, confère à l'écriture un caractère sacré. Rendue obligatoire sous l'administration omeyyade, à la fin du VII^{ème} siècle, cette écriture connaît une très large expansion et la langue arabe, de langue liturgique des nouveaux convertis, devient également langue administrative et outil de transmission des savoirs.

Dans la mesure où l'alphabet arabe transcrit la parole divine, celui-ci fait l'objet très rapidement d'une ornementation recherchée, d'où la naissance d'un art calligraphique extrêmement élaboré. Cet art prend d'autant plus d'importance que l'Islam, religion du Dieu caché, interdit toute représentation de la divinité. Dès le X^{ème} siècle deux types d'écritures ornementales apparaissent, le coufique au style anguleux, aux entrelacs et aux ornements raffinés, et le naskhi, écriture plus ronde et plus cursive.





*Boîte en ivoire (10 cm de hauteur ;
7,3 cm de diamètre), XI^e siècle (Trésor
de la cathédrale Saint-Just de
Narbonne : inscription en coufique
fleuri (écriture comportant sur les
hampes des motifs floraux terminaux)
dans un bandeau parcourant le bord
du couvercle, indiquant que la boîte a
été réalisée à Cuenca pour le trésor du
chambellan du souverain de Séville.*

L'écriture hébraïque

Aux environs du VIII^{ème} siècle avant J.-C., des cités de l'actuelle Syrie, qu'on nommait alors le pays d'Aram, utilisaient un alphabet "araméen", proche à quelques détails près de l'alphabet phénicien. C'est dans cette langue araméenne qu'ont été écrits certains des livres de l'Ancien Testament.

A l'époque de la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor (587 avant notre ère), se répand la cursive araméenne qui au cours des siècles suivants, après plusieurs transformations, donne naissance à l'ancien hébreu appelé "hébreu carré" qui n'a été que très peu modifié au long des siècles. Se lisant de droite à gauche, l'hébreu carré ne note que les consonnes.



Fragment du Pentateuque,
fin XIII^{ème}-début XIV^{ème} siècle
(Arch. dép. Aude, G 231).

Parallèlement, se développe une écriture cursive figurant notamment sur certains rouleaux de peau découverts en 1949 dans les grottes de Qumran. Des deux rouleaux d'Isaïe, l'un est intégral ; il représente le plus ancien témoin d'un manuscrit biblique complet, certainement contemporain du I^{er} siècle avant Jésus-Christ. Cette écriture cherche à noter les voyelles en utilisant à cet effet certaines consonnes. Une évolution conduit à l'apparition des points voyelles en Palestine (200 après Jésus-Christ). C'est cette dernière graphie qui est utilisée dans les manuscrits bibliques médiévaux.

La curiosité du monde chrétien vis-à-vis de la connaissance de l'hébreu a évolué au cours du Moyen Age. Ainsi pour le haut Moyen Age, seuls sont connus des alphabets grossièrement tracés et quelques lexiques établis d'après les travaux de saint Jérôme († 420). Au XII^{ème} siècle, grâce au développement des études bibliques, l'intérêt pour l'hébreu devient plus vif. Etienne Harding, abbé de Cîteaux de 1109 à 1133, dans un souci d'authenticité fait réviser le texte de la Bible à la lumière des manuscrits les plus anciens, travail mené à bien grâce à l'aide apportée par des rabbins juifs de Dijon. De même, André de Saint-Victor († en 1175), exégète, commentateur de l'Ancien Testament, ne cesse de renvoyer au texte hébreu. Au siècle suivant, l'étude devient systématique. C'est ainsi que Raymond Lulle († 1315-1316), originaire de Majorque, où il apprend l'arabe, ne cesse de parcourir l'Europe,

tentant de convaincre les chefs de la Chrétienté de l'importance de créer des écoles afin d'enseigner les langues orientales. Le concile de Vienne (1311-1312) lui donne raison et les universités de Paris, d'Oxford, de Bologne et Salamanque sont chargées d'enseigner l'hébreu, l'araméen, le grec et l'arabe.

Plusieurs documents mentionnent une présence juive dans le Sud de la France dès le VII^{ème} siècle, notamment à Limoux, Narbonne, Carcassonne. Plusieurs textes précisent qu'une communauté juive est implantée dans cette dernière ville dès la deuxième moitié du XII^{ème} siècle. Jusqu'au XIV^{ème} siècle, les documents (originaux et copies) témoignent bien de l'existence à Carcassonne d'un groupe cohérent possédant divers biens fonciers et se réunissant à la synagogue. Le seul document connu provenant de cette communauté est conservé aux Archives départementales de l'Aude. Il s'agit d'un passage du Lévitique (ch. XIII, v. 7-ch. XIV, v. 9). Cet extrait du Pentateuque provenant d'un *codex* a été utilisé comme couverture au XVII^{ème} siècle. L'écriture est étroite et carrée, typiquement séfearde de la fin du XIII^{ème} siècle. Les mots sont serrés les uns contre les autres, sans "blanc" ni ponctuation. La présence de quelques fautes et de certains oublis font écrire à Marie-France Godefroy⁽²⁾ qu'il s'agit probablement d'une Bible ayant appartenu à un particulier pour son usage personnel.



⁽²⁾ Godefroy (Marie-France), "Réemploi d'un fragment de Pentateuque, (XIII^{ème}-XIV^{ème} siècles). Archives de l'Aude", dans *Revue des études juives*, t. CLXVIII (3-4), juillet-décembre 1989, p. 361-365.

L'écriture latine antique

L'alphabet latin doit beaucoup tant à l'alphabet grec qu'à l'alphabet étrusque sans qu'on sache exactement comment se sont effectuées ces filiations. Les plus anciennes inscriptions en écriture latine datent des VI^{ème}-V^{ème} siècles avant J.-C. Elles sont en majuscules de type capital.

Jusqu'au I^{er} siècle avant J.-C., l'alphabet latin comporte 21 lettres de A à X ; à cette époque sont introduites les lettres Y et Z pour transcrire les noms grecs ou d'autre origine. Du VII^{ème} au IV^{ème} siècle avant J.-C., on trace successivement les lignes de droite à gauche puis de gauche à droite (boustrophédon). Après cette date, l'habitude est prise d'écrire de gauche à droite.

Très tôt, on distingue deux types d'écriture : la capitale, écriture lourde et ostentatoire utilisée pour les inscriptions solennelles tracées le plus

souvent sur des matériaux durs (la pierre, le marbre, etc.) et pour certaines œuvres littéraires ; la cursive, écriture capitale de petit module, plus rapide, réservée aux documents de tous les jours (lettres, comptes, documents juridiques, etc.) le plus souvent rédigés sur des supports fragiles (papyrus, tablettes de cire, etc.)

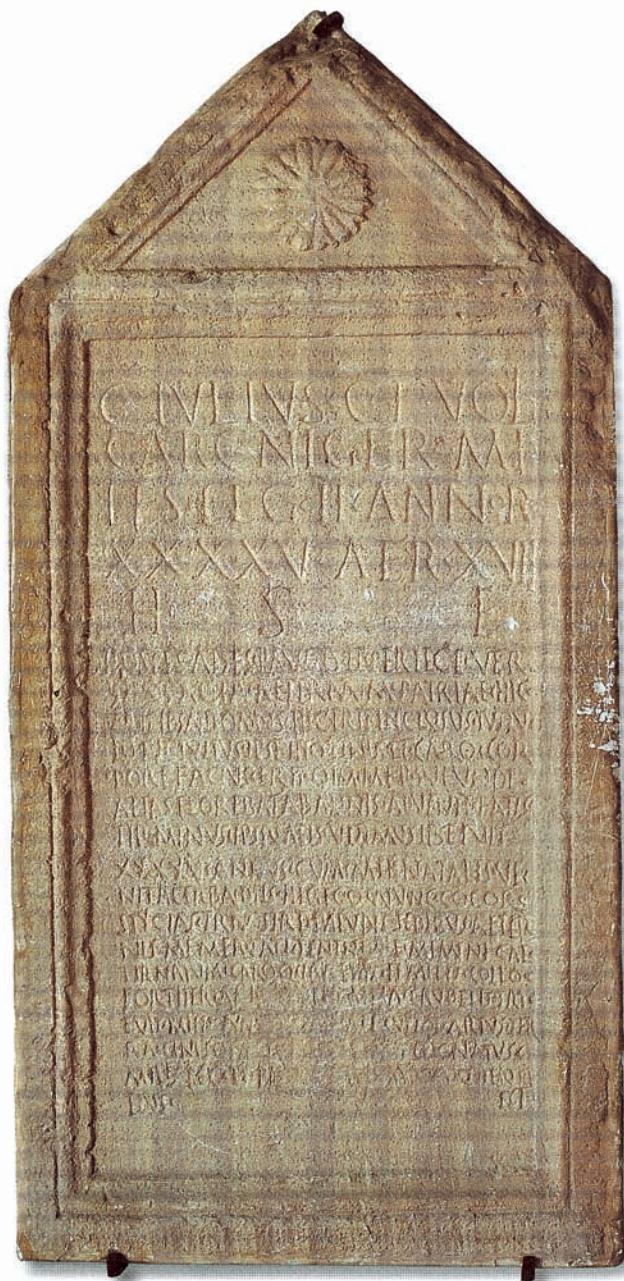
Au III^{ème} siècle de notre ère, une grande transformation s'opère : la capitale de petit module ou cursive ancienne cède la place à une minuscule désignée sous le nom de cursive récente. Courbes et ligatures caractérisent cette écriture, verticale dans les documents les plus anciens, puis s'inclinant vers la droite dans les actes postérieurs.

L'évolution de la structure des lettres latines arrive alors à son terme. La dualité, majuscule et minuscule, qui est encore respectée de nos jours apparaît.



Stèle (Détail).





Stèle funéraire de Caius Julius Niger, soldat romain de la 1^{re} légion, originaire de Carcassonne, mort sur les bords du Rhin, 1^{er} siècle après J.-C. (moulage de la stèle originale découverte dans la région de Mayence, château comtal à Carcassonne) : exemple de capitale romaine.

Au Moyen Age

Du papyrus au parchemin

Les supports sur lesquels l'homme a voulu garder mémoire de ses transactions ou de ses réflexions plus intimes varient en fonction des temps et des lieux : pierres, roche, écorce d'arbre, os, argile et terre cuite, etc. ont été des matériaux abondamment utilisés. Toutefois, dans l'Antiquité et les premiers temps du Moyen Age, le support privilégié de l'écriture est sans aucun doute le papyrus.

Dès le quatrième millénaire avant notre ère, les Egyptiens font de ce roseau abondant dans le delta du Nil différents usages : alimentation ; construction de bateaux ; fabrication de mèches pour lampes à huile, de corbeilles, de nattes et de cordes. Mais c'est évidemment comme support de l'écrit que le papyrus a connu une utilisation intensive. La technique de fabrication consiste à découper la moelle de la tige en longues lamelles, qu'on dispose en couches superposées, une couche de bandes verticales succédant à une couche de bandes horizontales. Le feuillet ainsi formé est battu au maillet pour que la sève fasse convenablement adhérer les deux couches. Mis sous presse et séché au soleil, le papyrus est ensuite lissé avec un polissoir (pierre, coquillage, etc.). Le côté présentant les rubans horizontaux est le plus propice à recevoir l'écriture. Il est

facile d'assembler plusieurs feuilles en rouleau compte tenu de la souplesse de ce support qui, en revanche, se prête mal au pliage. Pour écrire, le scribe se sert du calame, un roseau taillé d'une quinzaine de centimètres environ.

Très utilisé dans l'Antiquité, en Grèce comme à Rome, le papyrus l'est encore en Occident jusqu'au VII^{ème} siècle, et même jusqu'au XI^{ème} siècle dans la chancellerie pontificale.

L'Egypte a jusqu'au VII^{ème} siècle le monopole de la fabrication et de l'exportation du papyrus. Les conquêtes des Arabes en Méditerranée freinent les échanges commerciaux. De ce fait, le papyrus se raréfie et devient plus coûteux. Aussi a-t-on dès lors recours à un nouveau support qui présente, de surcroît, l'avantage d'être plus résistant : le parchemin.

Suivant une tradition antique en grande partie légendaire, c'est aux habitants de la ville de Pergame en Asie mineure qu'on devrait l'invention du parchemin au II^{ème} siècle avant J.-C. Victimes d'un embargo sur le papyrus mis en place par les Egyptiens, jaloux de leur bibliothèque, ils auraient découvert un produit de remplacement, fait à partir du cuir d'animal.

Grâce aux nombreuses recettes que nous ont transmises les manuscrits médiévaux, nous connaissons bien le



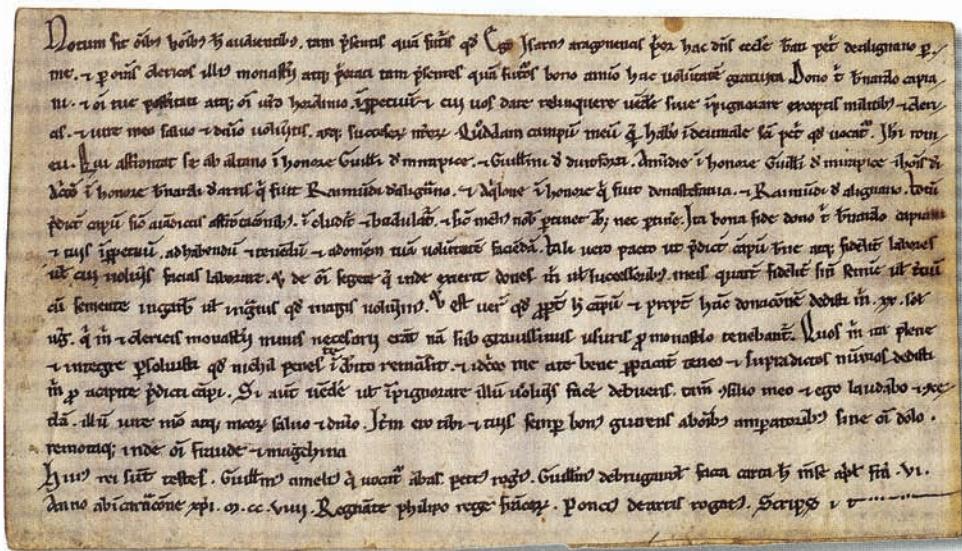
*Rouleau de papyrus et
calames en roseau.*

mode de fabrication. Les peaux non tannées sont trempées dans l'eau pendant une journée puis lavées, dégraissées et poncées afin de leur enlever toute impureté. Elles sont ensuite enduites d'une couche de chaux acide de manière à relâcher les poils et dilater les pores. Une dizaine de jours après, les peaux sont à

nouveau lavées et débarrassées de leur laine. Enfin, peut avoir lieu le raclage, faisant disparaître les résidus de chair. La préparation nécessite encore de tendre verticalement ces mêmes peaux recouvertes d'une couche de poudre de craie, cela avant de procéder au lissage à l'aide d'une pierre ponce. Toutes ces

opérations longues, complexes et minutieuses font du parchemin un support onéreux.

Ayant pris la place du papyrus à l'époque carolingienne, le parchemin règne en maître jusqu'à l'apparition du papier aux XII^{ème}-XIII^{ème} siècles. Le calame est peu à peu remplacé à partir du V^{ème} siècle par la plume d'oiseau, généralement d'oie



▲
Acte de donation par le prieur de l'église d'Alaigne, 1209 (Arch. dép. Aude, G 608) : document établi sur parchemin, côté chair.



Acte de donation par le prieur de l'église d'Alaigne, 1209 (Arch. dép. Aude, G 608) : document établi sur parchemin, côté poil.

Du IV^{ème} au IX^{ème} siècle, une calligraphie de luxe, l'onziale

"Eh bien, qu'ils les aient ceux qui veulent des livres anciens, écrits tantôt de l'or et de l'argent sur des feuilles de parchemin pourpre, tantôt avec des lettres onciales comme on les appelle communément : ce sont là des fardeaux chargés d'écritures plutôt que des manuscrits...". Ainsi s'exprime saint Jérôme dans sa préface au *Livre de Job*⁽³⁾. Pour Jérôme († vers 420), traducteur de la Bible en latin, l'onziale est synonyme de luxe, de richesse et d'ostentation.

Née au IV^{ème} siècle, calligraphie dérivée des alphabets utilisés dans le monde romain, l'onziale est employée durant plus de quatre cents ans jusqu'au IX^{ème} siècle.

On ignore l'origine de son appellation. Certains auteurs considèrent que le mot d'onziale vient du latin *initialibus*, attribuant la dénomination à l'usage fait de cette calligraphie pour le tracé de grandes initiales. D'autres y voient un dérivé du mot *uncia*, ce qui s'expliquerait par le fait qu'il fallait une once d'or pour réaliser chacune de ces lettres. Aucune de ces explications n'est véritablement satisfaisante.

Calligraphie mixte, cette écriture est composite : elle emprunte à l'alphabet latin des lettres capitales (par exemple le S, le R, le B, etc.), des lettres minuscules (par exemple le h, le p, le q, etc.) ; elle est par ailleurs constituée de lettres spécifiques (le a, le d, le e et le m).



Adoptée essentiellement pour transcrire la Bible et les manuscrits d'auteurs chrétiens, l'onziale est un graphisme pour livres de luxe. Elle ne connaît pas de postérité et n'apparaît plus, après le IX^{ème} siècle, qu'épisodiquement dans le tracé des titres et des lettrines. Ainsi l'évangélaire de la cathédrale Saint-Just de Narbonne (IX^{ème} siècle) nous donne quelques beaux exemples de lettres onciales.



Evangélaire de la cathédrale Saint-Just de Narbonne, f° 17 r°, IX^{ème} siècle (Trésor de la cathédrale Saint-Just de Narbonne) : exemples de lettres onciales.

⁽³⁾ Cité par Jacques Stiennon, *Paléographie du Moyen Âge*, Paris, Armand Colin, 1973, p.63.

Les écritures précarolines (V^{ème}-IX^{ème} siècle)

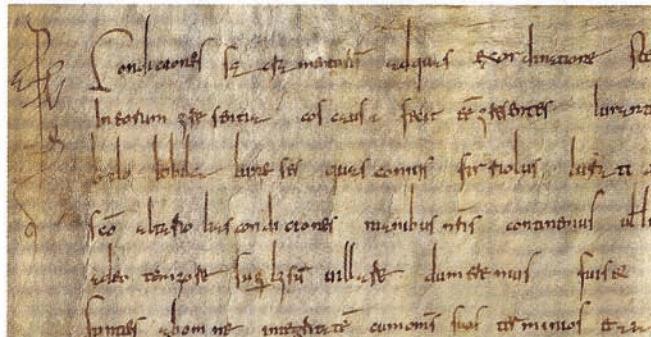
Des périodes troublées suivent la chute de l'Empire romain au V^{ème} siècle. Les peuples barbares qui s'installent en Europe adoptent la langue et la



Charte de privilèges concédée par Charlemagne à l'abbaye bénédictine de Lagrasse, 19 janvier 779 (Arch. dép. Aude, H 11/1) : exemple d'écriture précaroline de type mérovingien.

Détail de quelques lignes.

civilisation latines, ainsi que l'écriture alors en usage. Mais les conditions économiques et sociales sont profondément modifiées : chaque



Procès-verbal d'une déposition de témoins produits en justice par Teudéfred dans un procès qu'il soutient à Narbonne contre Dexter au sujet de la propriété du domaine de Fontes (Fontjoncouse), 834 (Arch. dép. Aude, G 6) : exemple d'écriture précaroline de type mérovingien.

royaume se replie sur lui-même, les échanges commerciaux deviennent plus difficiles. Les écoles urbaines antiques tendent à disparaître et on assiste, en conséquence, à une raréfaction de la pratique de l'écrit.

Les livres ne sont plus un produit commercial fabriqué par des personnes étrangères à leur utilisation mais sont désormais élaborés dans le milieu auquel ils sont destinés, essentiellement dans les centres épiscopaux ou monastiques.

Les *scriptoria* ou ateliers d'écriture ont tendance à se replier sur eux-mêmes et les calligraphies qu'ils pratiquent se différencient les unes des autres par des caractéristiques régionales. On distingue ainsi : l'écriture insulaire propre aux îles britanniques (hastes courtes, formes arrondies), l'écriture bénéventine utilisée en Italie (brisure des jambages), l'écriture wisigothique pratiquée dans la péninsule ibérique (influencée par l'écriture arabe après le VIII^{ème} siècle) et surtout l'écriture mérovingienne pratiquée en Gaule.

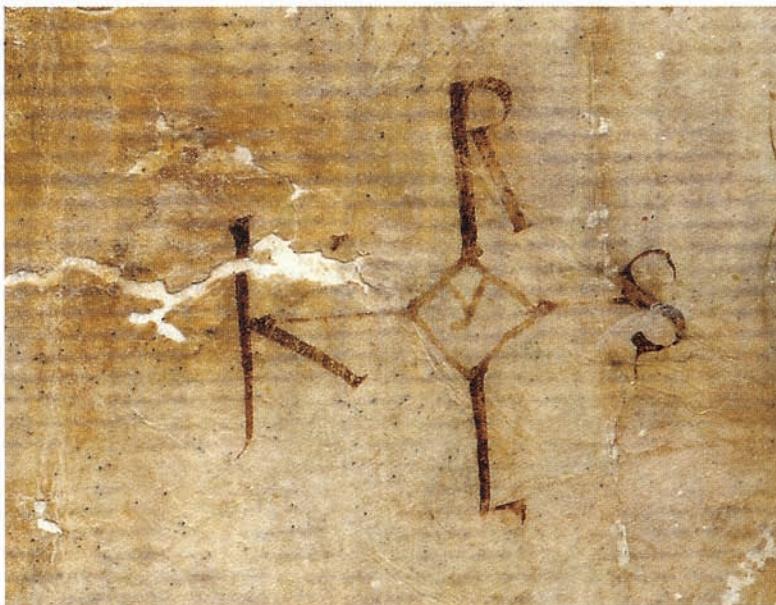
L'allongement des lettres caractérise cette dernière graphie : les lettres sont adossées les unes aux autres, les traits ondulés et contournés, les panses oblongues et écrasées.

Un facteur d'unité du monde médiéval, l'écriture caroline (IX^{ème}-XII^{ème} siècle)

Eginhard, dans la *Vita Karoli Magni imperatoris* évoque Charlemagne écolier, étudiant la grammaire auprès de Pierre de Pise, la rhétorique, la dialectique et l'astronomie sous la direction d'Alcuin. Et le biographe ajoute : "Il s'essaya aussi à écrire et il avait l'habitude de placer sous les coussins de son lit des tablettes et des feuillets de parchemin, afin de profiter de ses instants de loisir pour s'exercer à tracer des lettres ; mais il s'y prit trop tard et le résultat fut médiocre"⁽⁴⁾.

Née au IX^{ème} siècle dans les *scriptoria* des pays d'entre Rhin et Loire, l'écriture caroline doit son nom à la dynastie carolingienne. On ignore si Charlemagne eut une influence aussi déterminante dans son élaboration que certains auteurs l'ont écrit mais il est manifeste, si on s'en rapporte aux écrits d'Eginhard, qu'il percevait l'importance de l'écrit et attachait du prix à son enseignement.

L'introduction de la minuscule caroline correspond, chronologiquement, à l'importante réforme de la liturgie commencée sous le règne de Pépin le Bref (751-768) et réalisée par son fils Charlemagne. Le but principal de cette réforme est de substituer la liturgie romaine aux diverses liturgies en usage dans le royaume franc. Cette réforme, sous-tendue par des objectifs politiques



visant l'unification de l'Empire, a également le souci de la correction littérale des textes, comme le précise d'ailleurs l'article 72 du capitulaire édicté à Aix-la-Chapelle le 23 mars 789 : "Corrigez soigneusement les psaumes, la notation musicale, le chant, le comput, la grammaire et les livres reconnus par le magistère catholique, dans chaque monastère et dans chaque évêché..."⁽⁵⁾. Et Jacques Stiennon précise que "la purification des âmes qui s'opère par la lectio divina, la méditation des Ecritures, doit s'accompagner d'une purification de l'écriture qui perpétue la parole de Dieu".

La minuscule caroline n'est en aucune manière une nouvelle écriture mais c'est une mise au point et une harmonisation des formes préexistantes

Monogramme de Charlemagne (extrait de la charte de privilèges de l'abbaye de Lagrasse), 779 (Arch. dép. Aude, H 11/1).

⁽⁴⁾ Cité par Jacques Stiennon dans *Paléographie du Moyen Age*, Paris, Armand Colin, 1973, p. 94.

⁽⁵⁾ Cf. Jacques Stiennon, *Paléographie du Moyen Age*, Paris, Armand Colin, 1973, p. 97-98.



Fragment d'épistoller (recueil des épîtres lues à la messe), fin XII^e siècle (Arch. dép. Aude, 3 J 866) : exemple d'écriture caroline.

In nomine dñi ego Arnaldus guillelmi prepositus honora seae Marie cum uoluntate canonicorū
 suorū exarimo istas terras quas beata maria habet inter termino sancti legeri de uilla alba canonicis
 sēi Nazarij. Vnam carpat solitus est tenere legeri fridarij. alteram bnaidus fridarj frater eius. & lon
 eius olba aliam cū loncio pecri druilla alba. Iste terre affrontant ex omnib; partib; in honore
 sēi Nazarij. & alia terram deefanus amoly & frater eius loncius amoly possident. & unū ari
 pentam itnee que filij Raymundi olba qui fuit condā possident. Ipsa terra affrontat decipri. in
 honore legeri pecri que dedit sancto Nazario ad alodium cum filio suo. Deatano & demeride in hono
 re sēi Nazarij. Daquit insupradicta unca. Et ista unca affrontat deatano in honore sēi Nazarij. De
 meride insupradicta terra se Marie. D'eyri. in unca quā bnaidus pecri dedit sēo Nazario cū filio
 suo. Paquilone in honore sēi Nazarij. Ipsas terras p̄scriptas & ipsum arpentū unce exarimamus
 canonicis sēi Nazarij cum primitiis & decimis ut ipsi canonici semp habeant & teneant ipsas. sic
 & canonicis seae Marie semp condam habuerit & teneuerunt illas ad alodium. Facta carta est ista xiiij.
 kl Julij. Regnante Lodouico rege. Dom Arnaldi guillelmi prepositi qui sic ista carta fieri p̄ce
 pit. atq; firmavit. Johannis. Siefredi amblardi. bnaidi de uillaldris.
 Pecri guillelmi. hi sunt hodie canonicus alme Marie qui sic istam cartam firmaverunt.

Osmundus scripsit h̄ anno millo e .xxvi. incarnationis dñice .;

▲ Donation faite au chapitre
 Saint-Nazaire de Carcassonne par
 Pierre Frederii de la baylie de Villalbe,
 1116 (Arch. dép. Aude, G 76) : au
 recto exemple d'écriture caroline.

Mention en capitale "rurale" (rustica)
 portée au verso de la charte écrite en
 minuscule caroline. La rustica dérive
 directement de la capitale romaine.
 Apparue au 1^{er} siècle après J.-C., elle
 est utilisée jusqu'au V^e siècle dans les
 ouvrages de luxe. A cette date, elle est
 remplacée par l'onciale. Elle est
 toutefois utilisée jusqu'au XII^{ème} siècle
 dans des titres ou de brèves analyses.

DE VILLALBA.

Magnific

L. M. F. 710

Charte par laquelle Guifred, archevêque de Narbonne, concède en fief à Guillaume Ibrin le fief de Berre (Fontjoncouse), s. d. [1076-1079] (Arch. dép. Aude, G 7) : exemple d'écriture caroline.

Hic est breue rememoracionis. In die Guifred archiepiscopi
 & Guilelmi Ibrini. Donat Guifred archiepiscopus ad Guilel-
 mu Ibrinu ipsu auere d'berrella ad feuu. In tale con-
 uent u. ut Guifred archiepiscopus delibere ipsu auere de
 berrella ad Guilelmu iadic tu usq. ad festiuitatem
 sci iohannis baptiste prima adueniente. & si archi-
 epi no habet ipsu auere d'berrella & libera ad Gu-
 lelmu iadic tu usq. ad festiuitate sci iohanni iadic tu
 oria tu Guifred archiepiscopus impignora ad Guilelmu
 Ibrini mediocrite d'ipsa sua damna gadrura qua
 habet in fonte uocosa ut te ne at ad feuu. excep-
 tus ipsos uillanos d' ipsa uilla. & tancu te ne at
 Guilelmus ipsa pignora ad feuu usq. Guifre-
 dus archiepiscopus & libera ipsu auere d'berrella
 ad Guilelmu Ibrinu. & si Guifardus Ibrinus
 qua rite potuerit ipsu auere d'berrella
 ate archiepiscopus p' directu. Guilelmus Ibrin-
 habeat & tenet ipsa pignora sup' scripta
 ad feuu de archiepo.

La ligature des lettres s et t.

dans un alphabet unifié, simple et lisible qui s'impose à tout l'Occident. Chaque lettre est tracée comme un dessin isolé et complet, suivant des séquences rigoureusement définies. A quelques exceptions près (le s dessiné comme le f sauf la barre horizontale, le t sans haste montante), la minuscule caroline se différencie peu de notre typographie moderne. Chaque lettre est indépendante l'une de l'autre. Les ligatures sont peu

nombreuses : ce sont essentiellement les lettres e et t et les lettres s et t qui sont liées entre elles par des tracés particuliers et caractéristiques.

L'écriture caroline se répand rapidement dans toute l'Europe, témoignant de l'unité du monde médiéval. Sa pratique est constante jusqu'au XII^{ème} siècle, tant dans les manuscrits littéraires que dans les chartes et autres documents de la vie quotidienne.

Du rouleau (*rotulus* ou *volumen*) au livre (*codex*)

L'apparition du livre en cahiers ou *codex* entre le II^{ème} et le IV^{ème} siècle de notre ère est une révolution presque aussi importante que l'invention de l'écriture ou celle de l'imprimerie.

Jusqu'à la fin du I^{er} siècle après J.-C., les livres se présentent sous la forme de rouleaux, conséquence directe de la nature du support de l'écriture : le papyrus. Collés les uns aux autres, les feuillets s'enroulent facilement compte tenu de leur souplesse. Le rouleau peut aussi être constitué de peaux animales, de parchemin. Des baguettes placées aux deux extrémités soutiennent les bords et permettent d'enrouler le livre dans un sens ou dans l'autre. Le plus souvent inférieure à 4 ou 5 mètres, la longueur de certains rouleaux peut atteindre les 10 mètres.

A partir du II^{ème} siècle après J.-C., les chrétiens d'Égypte innovent ; ils plient et cousent en cahiers les feuilles de papyrus pour faire des livres, dès lors dénommés *codices*. Le recours à un support nouveau, moins cassant et plus résistant, le parchemin, améliore le procédé.

Pendant toute la période médiévale, les documents sous forme de rouleaux sont encore assez fréquents ; ils concernent essentiellement la gestion des biens (cartulaires, livres de comptes, procédures, etc.) ou



des actes de droit privé (testaments, contrats, etc.). Qu'il s'agisse de testament de la vicomtesse de Narbonne, Béatrix d'Arborée, en 1377 (Arch. dép. Aude, H 30) ou d'arbitrages entre communautés concernant les droits de dépaissance pour les années 1391, 1492 ou 1519

Testament de Béatrix d'Arborée, vicomtesse de Narbonne, 8 juin 1377 : rouleau de parchemin de 182 x 60 cm (Arch. dép. Aude, H 30).

(Arch. dép. Aude, 3 J 46, 49 et 50), on les trouve en assez grand nombre dans les fonds d'archives. La consultation de ces grands feuillets de parchemin cousus les uns aux autres est assez malaisée.

Qu'on y transcrive des œuvres littéraires ou qu'on s'en serve pour les besoins de la vie quotidienne, l'administration ou la comptabilité, le livre au Moyen Age a toutefois le plus souvent la forme du *codex* et ne diffère guère, dans sa structure, du livre moderne tel qu'il s'est fabriqué jusqu'au XX^{ème} siècle. Les feuillets de parchemin (plus tard du papier) sont pliés en deux (in-folio) ou en quatre (in-quarto) et assemblés en petits fascicules de quatre à six feuilles doubles formant un cahier. Dans le cas du parchemin, les deux pages qui se font face lorsqu'on ouvre le volume présentent la même face du

parchemin, côté poil ou côté chair. Avant d'écrire, on fixe avec un poinçon la largeur des marges ; on trace les lignes à la pointe sèche puis, à partir du XII^{ème} siècle, à la mine de plomb. Les reliures varient en fonction de la valeur qu'on veut accorder au livre : simples plats en parchemin (parfois constitués de feuillets récupérés sur des ouvrages considérés comme obsolètes et dépecés), planches de bois recouvertes de cuir sur lesquelles on peut apposer des plaques d'ivoire ou de métal précieux.

Pour protéger le cuir des livres posés à plat sur les pupitres, on équipe souvent les reliures de cornières, de coins ou de clous en métal (cuivre ou laiton plus ou moins ouvragé). Les livres sont des biens précieux qu'on attache par des chaînes ou qu'on enferme dans des armoires ou des coffres.



Theologia moralis, XIV^e siècle
(Bibliothèque municipale de
Carcassonne, Ms. 19, f°32 r°) :
lettre P historiée (personnage
tenant un rotulus).



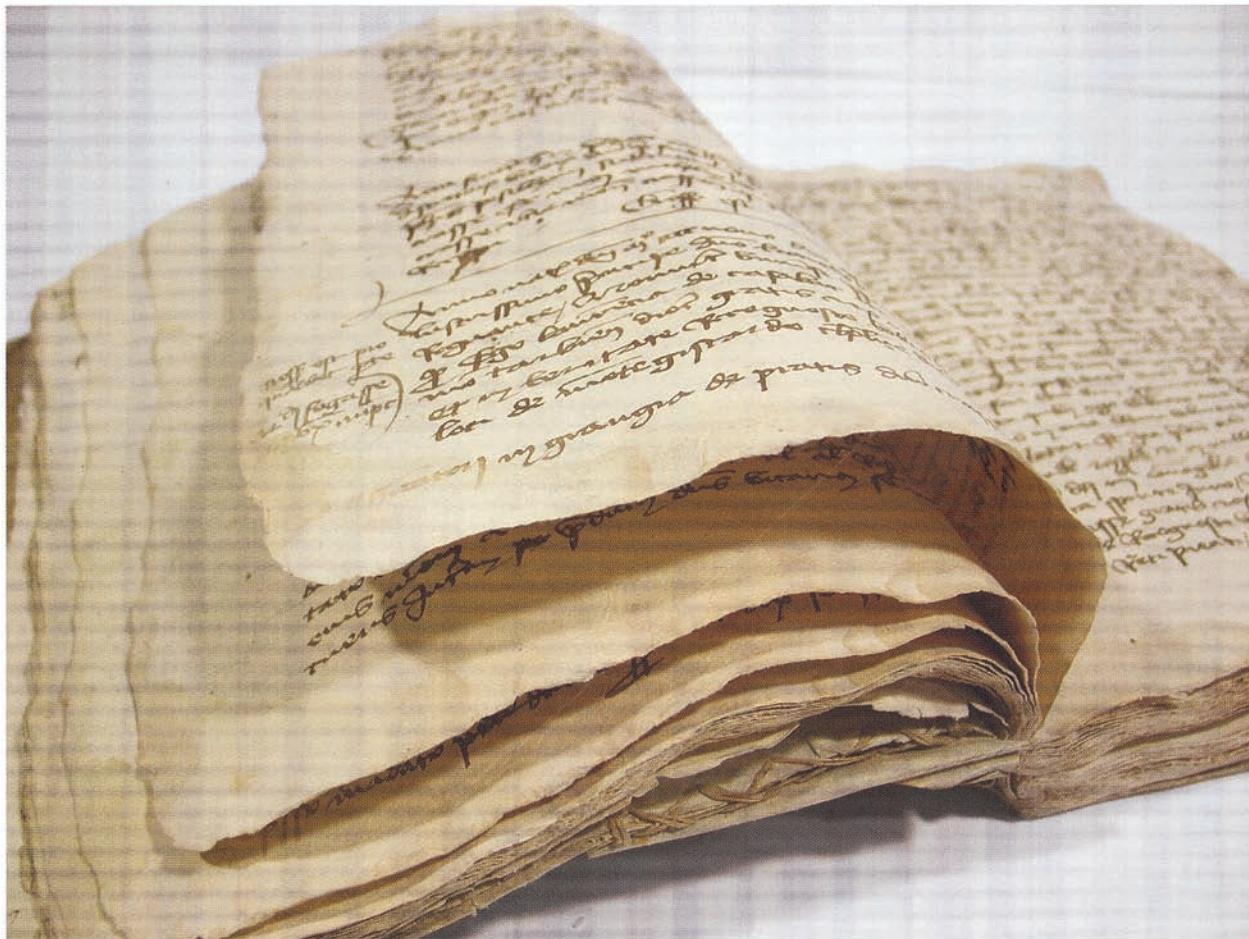


Livre d'heures, XVI^e siècle
(Bibliothèque municipale de
Narbonne, Ms. 2, p. 35) : Vierge de
l'Annonciation lisant un codex.





*Cartulaire des privilèges de la ville de
Limoux, XIV^e-XVI^e siècle
(Arch. dép. Aude, 4 E 206/AA1) :
reliure avec fermoir et clous.*



Minutes de Nicolas de Calidis,
notaire de Lagrasse, 1392-1411
(Arch. dép. Aude, 3 E 1532) :
document établi sur papier.

L'écriture gothique (XII^{ème}-XV^{ème} siècle)



La ligature des lettres d et e.



Quittance faite par Denys Le Roy, secrétaire du roi et du duc d'Anjou, au trésorier des guerres en Languedoc pour la somme de 28 francs d'or, 27 janvier 1372 (Arch. dép. Aude, 3 J 38).

Le XII^{ème} siècle se caractérise par une relative prospérité : les princes territoriaux et les grands seigneurs rétablissent l'ordre et la sécurité dans leurs juridictions, les échanges commerciaux se développent et on assiste à une plus grande urbanisation. Les écoles cathédrales et monastiques, les universités attirent de plus en plus d'étudiants, ce qui provoque une demande accrue de livres.

Dans ce contexte, la minuscule caroline jusqu'alors dominante se modifie pour prendre la forme de ce qu'on désigne communément sous le nom d'écriture gothique. A quelles raisons doit-on attribuer cette évolution ? Certains rapprochent la brisure des traits caractéristique de la gothique de l'emploi de l'arc brisé en architecture. L'analogie est manifeste mais il faut aussi considérer que la forme des lettres doit beaucoup à l'instrument utilisé pour les tracer. Il apparaît clairement que la brisure gothique est le résultat du remplacement de la plume à bec symétrique par la plume à bec biseauté à gauche. Avec ce nouvel outil "les pleins et les déliés se font d'eux-mêmes, et le virage de la plume, lorsque la main amorce une courbe, écrase le biseau en un plein qui se développe presque en un angle ; la fracture naît naturellement de l'emploi d'une telle plume et le seul

aspect d'une écriture ainsi composée de masses réparties obliquement donne l'impression d'angulosité, alors même que la main n'a fait que suivre un mouvement en courbes"¹⁰.

Les lettres se resserrent, s'allongent. Les abréviations se multiplient. La brisure des traits devient systématique ; le contraste s'affirme entre les traits forts ou marqués et les traits légers ou minces. Les formes courbes se lient entre elles par un trait commun (par exemple les lettres "de"). Les initiales de phrases, à grands caractères, abandonnent leurs formes majuscules simples et se modifient pour l'emploi de traits doubles, de nervures ornementales ; à cela s'ajoute parfois un décor dentelé. Tel est le cas pour certaines initiales figurant sur certaines pages provenant d'un missel contemporain du début du XIV^{ème} siècle conservé aux Archives départementales de l'Aude (7 C 25).

A côté de l'écriture gothique employée pour la rédaction des livres, calligraphiée dans le calme et la paix des *scriptoria* monastiques et dans les échoppes d'artisans spécialisés, on voit se développer à partir du XIII^{ème} siècle une graphie cursive, employée par les chancelleries et les notaires, destinée à la rédaction des chartes, des actes privés, des livres de comptes et autres documents de gestion courante. Elle se différencie essentiellement de l'écriture gothique des manuscrits littéraires par la ligature des lettres entre elles et

¹⁰ Jacques Boussard, cité par Jacques Stiennon, *Paléographie du Moyen Âge*. Paris, Armand Colin, 1973, p. 108.

In illo tpe. loquente ihu ad turbas. Extollens uacem
quedam mulier de turba dixit illi. Beatus uenter q̄
te portauit et ubera que sucristi. At ille dixit Qui ymmo
Beati qui audiunt uerbuꝝ dei et custodiunt illud.

Te igitur clemen-
ter per iesum chri-
stum tuū dñm u-
plices rogamus
ut accepta habe-
cas hec. ✠ dona hec. ✠ munera
cta ✠ sacrificia illibata. In p-
nosc que tibi offerimus pro eccl-
sācta catholica: quas pacificare:
adunare: et regere digneris toto

pus et san ✠
tu tu dñi nostri
Qui pridi-
uon ut f-
manus suas:
ad te dñi patren-
tias agnus ben-
discipulis suis



l'importance prise par les courbes, qui permettent au scripteur de rédiger plus rapidement les documents. L'emploi généralisé de la gothique cursive en Europe est à l'origine de la grande variété des types de cette graphie, en fonction des différents pays et chancelleries où elle est pratiquée.

Bien qu'elle ait disparu à la fin du Moyen Age, l'écriture gothique garde encore à l'époque moderne un certain prestige. On la retrouve ainsi utilisée pour rédiger certains titres de registres. Tel est le cas pour le livre des reconnaissances féodales faites en faveur d'Arnaud de Montesquieu et concernant le lieu de Soulatgé, document contemporain des dernières décennies du XVI^{ème} siècle (Arch. dép. Aude, 3 J 34).

Lam causam iuveni
 in homine isto. ep
 his in quib? eu ac
 cusatis. ser. neq
 herodes. Nam re
 misit eu ad nos. 7
 ecce nichil dignum
 morte actū ē ei. Qm
 datum ē ei. g eum

Evangélaire de la cathédrale
 Saint-Nazaire de Carcassonne,
 fin XIII^e siècle
 (Arch. dép. Aude, G 288).

Pilatus autem. re
 pondit eis. Adhuc
 vultis dimittam
 vobis. regem iude
 orum. Sciebat ei:
 qd p mundiam. tra
 didissent eum. su
 mi sacerdotes; Pon
 tifices at. detrahe
 runt turba. ut
 magis iuraban
 dimitteret eis. Pi
 latus autem. iter
 respondes. ait illis.
 Quid g vultis fa
 ciam regi iudeoru?
 At illi iteru cla
 mauerunt. Cruci
 fige eum; Pilat
 uero. dicebat eis.
 Quid enim mali fecit?
 At illi magis cla
 mabant. Crucifige
 eu. Pilatus autem

Les temps modernes

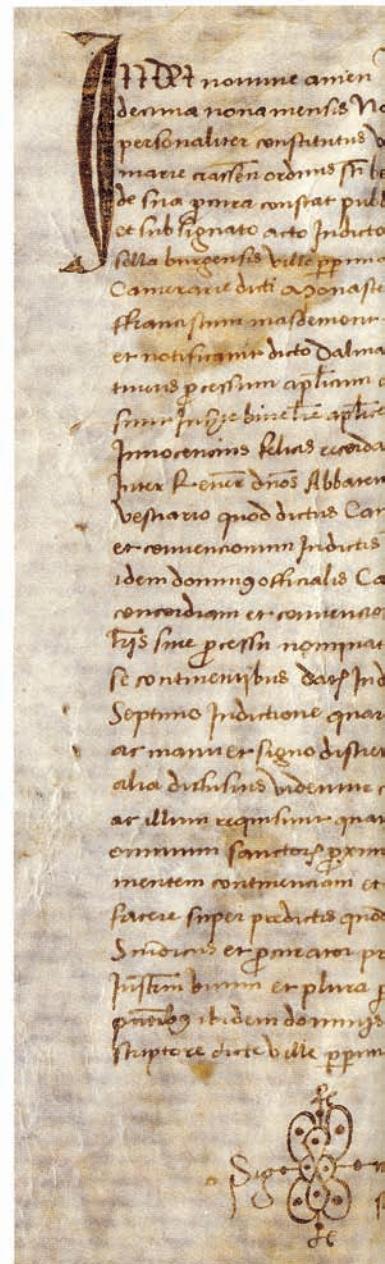
L'écriture humanistique (XV^{ème}-XVI^{ème} siècle)

Au cours du XIV^{ème} siècle, l'exagération de l'emploi des cursives génère une déformation des éléments constitutifs de l'écriture et rend difficile la lecture des textes.

Face à cette évolution, l'humaniste florentin Pétrarque (1304-1374) réagit en dénonçant "cette écriture relâchée et exubérante qui est l'apanage des scribes ou, pour mieux dire, des peintres de notre temps et qui brouille les yeux de loin, les fatigue de près, comme si elle avait été inventée pour tout autre chose que pour être lue..."⁽⁷⁾. Pétrarque lui préfère un autre type d'écriture, plus aisé à déchiffrer, la *littera antiqua*.

Voulant ressusciter les valeurs formelles et spirituelles de l'Antiquité, les érudits recherchent dans les bibliothèques les manuscrits des auteurs classiques latins. Ils n'ont connaissance de ces textes qu'au travers de copies exécutées dans les grands monastères et datant pour la plupart des XI^{ème} et XII^{ème} siècles. L'élégance, la lisibilité de la minuscule caroline qu'ils découvrent les séduisent.

Attribuant à cette écriture "romaine" un âge plus vénérable qu'elle n'avait en réalité, les humanistes s'attachent à la faire connaître et à la



⁽⁷⁾ Cité par Jacques Stiennon, *Paléographie du Moyen Âge*. Paris, Armand Colin, 1973, p. 121.

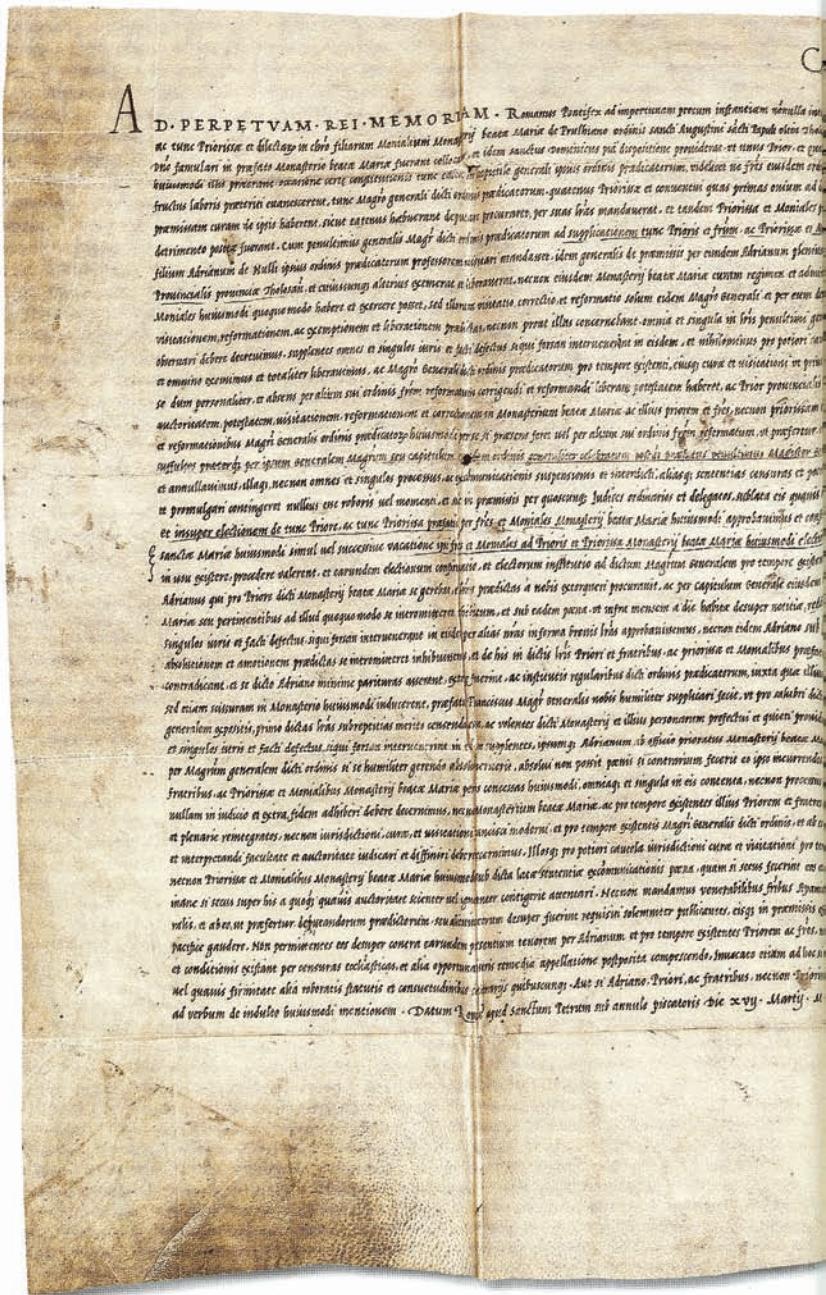
vnt dnm nri qz anno anap domny a milleimo a vngentesimo die vero Jous Jumbata
 in pnta scriptoris et testum infra scriptos ad her palmer doratois et rogatois existens et
 et religio sua vix dominus Elias de Chammon preposuis de adilliano monanis a onasterij beate
 Carastonei dno Smdonis ex paratois dnti a onasterij et comenens beate adare crastem gnti
 tho manu et signo dntis xpoitri tunc tñ Regia ante notarij publici habuatois de casta sub scripto
 nasterio die vltima mensis augusti pme lapsi ibidem exhibito et ostensio ante omniam honoi dalmay
 nis et nomine pmeo magnifia bndomny honeray de vltis cameray ^{com adampre stanzis}
 atten in planea loie dnti vltis psonaliter ad pmutu deing p racione conpar ublio iustie per me
 ubliam sub scriptum recepo de quo per medomny nos facta snt ibidem prompta fides p pmutu humanita
 a nomine pmeo Jamdno quasdam paretet p gaminas tras sen publicum iustum contmentis sine sen
 am ab honoi domno officiali Carastonei iudice et excomore ^{apto deligato p racionem p racti}
 graaf e et alioe excomore p racti quibus snt dntis in xpo paret et domny nos p racti
 papa Odanis confirmamur et approbamur quasdam condidias et commenacous finas et subuas
 comenunm dnti a onasterij ex vna parte et Cameraym dnti a onasterij ex parte altera de es sup
 me eidem a onasterio solvere tenent et ats de et sup conuentis et expressis in iustio dntis p racti
 p racti iustis et ats pur in eidem tuis aptias lams contmentis p quas p racti tras aptias et p racti
 mnt iudex et excomore p ractis maneat sub penis et censuris iustis Jam lams et fulm p ractis p racti
 dntis tuis aptias orientat p racti Cameraym dnti a onasterij et finas finas et ats in dntis
 vestros confirmamur et approbamur et ats pur iudis tuis sen publico iustio p racti Jom dnti in
 thalatus breui carastonei sub anno anap domny a milleimo quadringentesimo octuagesimo
 deo dntis quarta mensis octobris sigilla p racti bndomny officialis Carastonei p racti mnt
 mys Caralam de Carastonea publico ante Regia nos publica sub scriptis et sub signans p racti
 uis p racti dalmaco sella noie pmeo Jamdno confirmamur dntis Smdonis ex paratois qm supra
 a onasterio nasteri dntis soluer de p racti sen soluerem dnti a onasterio de dnti in sub
 racione dnti vestray fixa et firmam condidias et commenacous a tras et p racti
 Et ha p ractis dntis Dalmans sella noie pmeo Jam dnti dnti et racti p racti et racti
 fuit et ractis De et sup quibz ommbz et singlis p ractis dntis deus paret Elias de Chammon
 p racti et racti sibi dnti nomine et dnti a onasterio nasteri fieri et racti publicum
 nos publicum paret infra scriptum Que snt ante p racti anno mense die et loco p racti
 mnt a sonyola londe aprano Joanne pagis loade baxony Etni dnti et Amhonye racti

au ffioringh mas domos de p racti aptia et Regia amibus nos publici qm her
 fen et racti Cum sup racti p racti penultima p racti: x

Notification de l'accord passé entre le monastère et le camérier de Lagrasse concernant le paiement du vestiaire que le camérier est tenu d'acquitter, 1500 (Arch. dép. Aude, H 133) : exemple d'écriture humanistique.

diffuser. L'imitation de la caroline donne alors naissance à une nouvelle forme d'écriture : l'humanistique, écriture savante réservée à l'origine à la rédaction des livres. Née à Florence en 1408, cette écriture ne se répand en France qu'à la fin du XV^{me} siècle, essentiellement par l'intermédiaire des livres imprimés.

A côté de l'humanistique ronde, reproduction à peu près parfaite de la minuscule caroline, naît au XV^{me} siècle un type cursif d'humanistique. Cette nouvelle écriture humanistique est reprise par le grand imprimeur vénitien Aldé Manuce et depuis lors universellement connue sous le nom d'italique.



L'écriture bollatique

Dès les premiers siècles de l'Eglise, de nombreux documents émanent de la papauté, gouvernement spirituel de la chrétienté. Tous ces documents ont la forme de lettres,

profondément modifiée sous le pontificat de Clément VIII (1592-1605). Cette écriture, très lourde et très sophistiquée, est connue sous le nom de *bollatica* ou *littera Sancti Petri*. Elle atteint son plein développement sous Alexandre VII (1689-1691) et



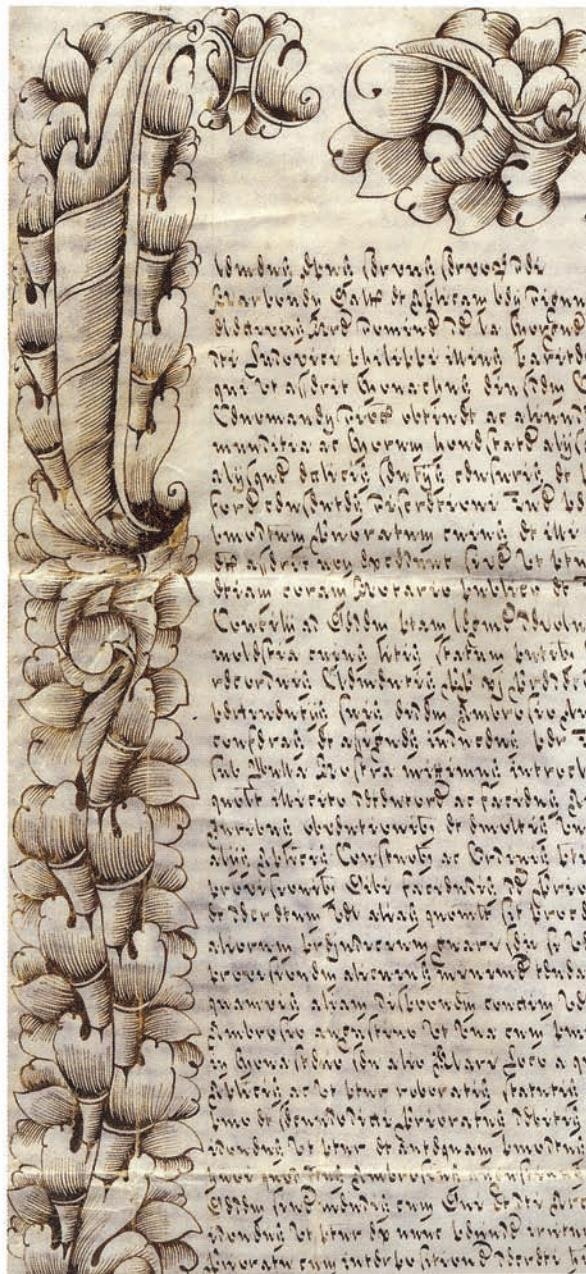
scellées depuis le VI^{me} siècle d'une bulle en plomb. Ces actes, communément désignés sous le nom de bulles, sont rédigés suivant des règles strictes mises au point au cours des siècles au sein de la chancellerie pontificale.

L'écriture des bulles est

reste en usage jusqu'au 29 décembre 1878, date de son abolition par Léon XIII.

La difficulté de lecture est telle que la chancellerie romaine prend l'habitude de joindre aux bulles qu'elle expédiait une copie en écriture ordinaire.

Lettres de provision en cour de Rome
accordées à Ambroise Augustin
Chevreux, religieux profès de l'ordre
des bénédictins, congrégation de Saint-
Maur, pour le faire mettre en
possession du prieuré Notre-Dame-de-
Lamourguier à Narbonne, 29 juin 1769
(Arch. dép. Aude, 3 J 143).

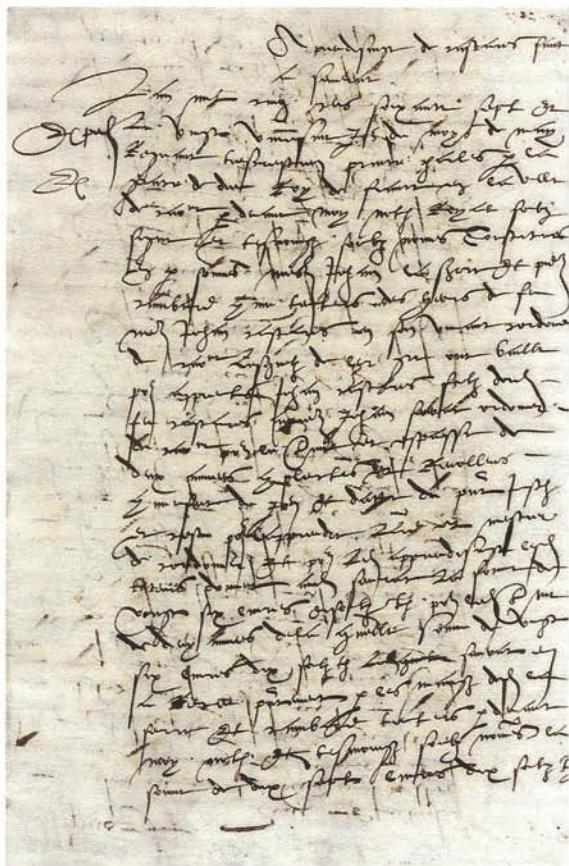


Aux origines de l'écriture contemporaine

Sont pratiqués à la fin du Moyen Age différents types d'écriture tous dérivés de l'écriture caroline, dont les plus usités sont la gothique, l'humanistique et leurs expressions cursives. L'imprimerie, en permettant la reproduction quasi illimitée de lettres toujours identiques à elles-mêmes, joue un grand rôle dans l'évolution de l'écriture. Les premiers fondateurs de caractères d'imprimerie choisissent leurs modèles dans les calligraphies les plus courantes : la gothique devient l'écriture d'imprimerie des pays germaniques ; l'humanistique triomphe en Italie et dans le reste de l'Europe occidentale.

La typographie fixe et régularise la forme et la taille des caractères. Par ailleurs, pour des besoins de lisibilité, se répand l'usage de deux alphabets : l'alphabet des capitales et celui des minuscules.

A partir du XVI^{ème} siècle, l'imprimerie fait reculer les écritures manuscrites, les éliminant du domaine du livre. Toutefois celles-ci sont loin de



Minutes notariales de Pierre Rouch,
notaire royal de Carcassonne, 1567
(Arch. dép. Aude, 3 E 1435).

PETIT PAPIER
UN SOLAD FEUILLE.

Requette aux mesmes
fin le tant mesme
Decembre mil sept
cent dix & huit
Duelle par exploit
Du sieur d'Amour
Mil sept cent
onse le dieu fait
ant fait assigne
sur laquelle assign
ation ne estant
pas present dans
Le Delleij ny pour ce mes
Duelle & dit sieur



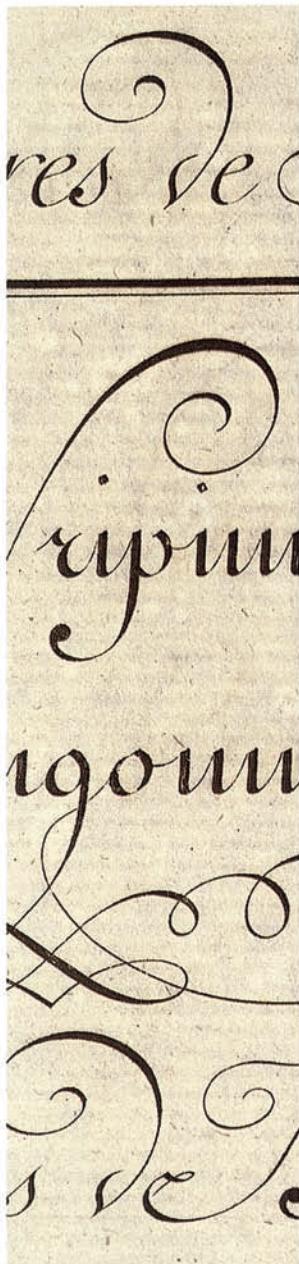
L'an Mil Sept Cens trente

Cinq Et le vingt neuvieme jour du mois de juillet a
tissue de complies dans la sacristie de l'eglise collegiale
saints michel de castelnaudary

Capitulairement assemblez Messieurs antoine
Embray presenteur, marie arbrine verger, jean fransois
dejean, jacques dats, michel lastranes, paul berne de, et
jean fauve ayne, prestres chanoines du dit chapitre les
autres et uns abbats

Maitre Soubeiran sindic de messieurs les
sebdomadiers et prebendiers duement appellez et
presents a la presente deliberation

Monsieur d'assie sindic de la table
des obits a mie le chapitre de deliberer sur ce qui
auoit a faire au sujet de la rente de la maison et
jardin dont il feut fait bail a locataire perpetuelle
par le chapitre, en faueur de feu noble henry de
saints ebenre seigneur de la pousuure de par acte du
vingt huitieme juillet mil six cens soixante trois,
retenu par feu maitre sauret notaire laquelle maison
a du depuis passer et passer de monsieur verne de et
enfin et mains de monsieur anre gros guy pruit
actuellement de la subrogation du dit sieur verne de
par acte du troisieme octobre mil sept cens trente
deux, que le dit sieur gros etant regnis chaque annee
des mayer a la table des obits la quantite de



disparaître, d'autant que le nombre de personnes sachant écrire tend à augmenter.

On constate au XVI^{ème} siècle et au début du XVII^{ème} siècle une accentuation d'un phénomène déjà remarqué à l'époque médiévale : les actes des notaires et des scribes sont d'une lecture de plus en plus difficile. Tracés à la hâte dans un souci d'efficacité, les caractères deviennent cursifs, irréguliers et varient en fonction des individus.

En France, au niveau de l'Etat, des mesures sont prises dans la seconde moitié du XVII^{ème} siècle pour régulariser l'écriture et la rendre plus facilement accessible. Au XVIII^{ème} siècle, l'écriture a retrouvé sa lisibilité. L'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, s'efforce d'or-

donner et de classer les modèles en trois écritures différentes : la française ou ronde, l'italienne ou bâtarde (caractérisée par sa pente de droite à gauche), la coulée ou écriture de permission dérivée des deux précédentes.

Les correspondances échangées aux XVIII^{ème} et au XIX^{ème} siècle témoignent encore de la valeur esthétique de certaines graphies et de la qualité de l'enseignement que leurs auteurs ont reçu en ce domaine.

La généralisation de l'emploi de la plume métallique au XIX^{ème} siècle, du stylographe et, plus près de nous, du stylo à bille, a profondément modifié la forme des lettres et l'aspect de notre écriture. Celle-ci reste toutefois l'héritière de l'écriture latine des siècles passés.



Différentes Ecritures de Rondes.

1.
2.
3.
4.
5.
6.
7.
8.
9.
10.
11.
12.
13.
14.
15.
16.
17.
18.
19.
20.
21.
22.
23.
24.
25.
26.
27.
28.
29.
30.
31.
32.
33.
34.
35.
36.
37.
38.
39.
40.
41.
42.
43.
44.
45.
46.
47.
48.
49.
50.
51.
52.
53.
54.
55.
56.
57.
58.
59.
60.
61.
62.
63.
64.
65.
66.
67.
68.
69.
70.
71.
72.
73.
74.
75.
76.
77.
78.
79.
80.
81.
82.
83.
84.
85.
86.
87.
88.
89.
90.
91.
92.
93.
94.
95.
96.
97.
98.
99.
100.

Honneur d'Ypinuoi et
Sain Jougoumbosy

Différentes Ecritures de Batarde.

1.
2.
3.
4.
5.
6.
7.
8.
9.
10.
11.
12.
13.
14.
15.
16.
17.
18.
19.
20.
21.
22.
23.
24.
25.
26.
27.
28.
29.
30.
31.
32.
33.
34.
35.
36.
37.
38.
39.
40.
41.
42.
43.
44.
45.
46.
47.
48.
49.
50.
51.
52.
53.
54.
55.
56.
57.
58.
59.
60.
61.
62.
63.
64.
65.
66.
67.
68.
69.
70.
71.
72.
73.
74.
75.
76.
77.
78.
79.
80.
81.
82.
83.
84.
85.
86.
87.
88.
89.
90.
91.
92.
93.
94.
95.
96.
97.
98.
99.
100.

Fremont de Loznigmy
Recev. à Ymmieres

Différentes Ecritures de Coulee.

1.
2.
3.
4.
5.
6.
7.
8.
9.
10.
11.
12.
13.
14.
15.
16.
17.
18.
19.
20.
21.
22.
23.
24.
25.
26.
27.
28.
29.
30.
31.
32.
33.
34.
35.
36.
37.
38.
39.
40.
41.
42.
43.
44.
45.
46.
47.
48.
49.
50.
51.
52.
53.
54.
55.
56.
57.
58.
59.
60.
61.
62.
63.
64.
65.
66.
67.
68.
69.
70.
71.
72.
73.
74.
75.
76.
77.
78.
79.
80.
81.
82.
83.
84.
85.
86.
87.
88.
89.
90.
91.
92.
93.
94.
95.
96.
97.
98.
99.
100.

Autoine Borouuoffoz
Commissaire élu pour le
Nous prouectons selon uos esperancee

